



BUDGET



LE BUDGET ET LES FINANCES COMMUNALES

RÉSULTATS 2024

Le résultat cumulé de clôture de l'année 2024 ressort à 998 841,06 €

En 2024 comme en 2023, les dépenses de fonctionnement sont restées élevées.

Nos frais de fonctionnement sont en hausse :

- augmentations des charges de personnel (dues aux hausses des coûts salariaux).
- prise en charge en régie de l'entretien des bermes et fossés communaux. En contrepartie, nous avons la maîtrise des interventions sur le territoire de la commune et nous avons par conséquent considérablement réduit les dépenses liées aux prestataires externes.
- le prix des matières a continué malheureusement son inflation.

Le coût des énergies (électricité, carburants, combustibles) est resté stable.

Le budget prévisionnel 2024 a néanmoins été respecté et les dépenses maîtrisées, voire même en baisse sur certains postes.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté, portées principalement par d'excellents revenus forestiers.

Le résultat de fonctionnement de la commune (recettes moins dépenses) est en hausse par rapport à 2023 qui affichait déjà un bon résultat.

Grâce à cette capacité d'autofinancement, la commune pourra continuer à investir dans les projets essentiels à son développement.

BUDGET 2025

Il intègre les investissements projetés et budgétés pour 2025, mais aussi les réalisations commencées en 2024, qui s'achèveront cette année.

La commune poursuit l'informatisation de ses services administratifs, la mise en conformité de ses bâtiments et les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Le projet majeur en cours concerne l'agrandissement des ateliers municipaux, et leur mise aux normes sociales et sécuritaires :

- Extension du bâtiment existant
- Désamiantage des couvertures
- Renforcement des charpentes
- Mise aux normes électriques et sécuritaires des bâtiments
- Pose de panneaux photovoltaïques couvrant la consommation électrique des ateliers. Le surplus produit sera injecté dans le réseau public.

Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques routes d'Anjou et de Touraine, rues de Fontenay et Tournes Bosses (Ingrandes de Touraine), rue du Port Véron (Saint-Patrice) et route du Coteau (Saint-Michel-sur-Loire).

Remise aux normes de sécurité de l'installation électrique de l'école Proust après l'incendie de décembre 2024.

Maintien et remise en état de notre voirie en fonction des capacités financières de la commune, car ces travaux ne sont pas subventionnables.

Informatisation de la gestion de nos 3 cimetières conformément aux textes législatifs en vigueur.

Fin de l'élaboration du tableau de classement des voiries communales (TVC). Ce travail obligatoire est mené en collaboration avec GEOPTIS, filiale de « La Poste ». Cette mise à jour permettra d'ajuster à la hausse le kilométrage de voies communales déclaré annuellement aux services de l'État, et donc d'augmenter la dotation de l'État et nos recettes de fonctionnement.

Ces investissements sont indispensables pour continuer la modernisation de notre commune.

Ils sont et seront réalisés sans recours à l'emprunt grâce à notre capacité d'autofinancement et aux subventions obtenues, même si nous savons déjà qu'elles seront en forte diminution. Le taux d'endettement de la commune est bon.

Si certains arbitrages seront nécessaires, ils n'impacteront pas pour autant les services à la population, indispensables au bien être des habitants.

Il n'y a pas eu d'augmentation des taxes foncières depuis 3 ans.

Afin d'éviter une augmentation excessive des taxes lors de la prochaine mandature et pour préserver une capacité d'autofinancement essentielle aux futurs investissements de la commune, le conseil municipal a voté une hausse modérée des taux de taxes foncières pour l'année 2025 :

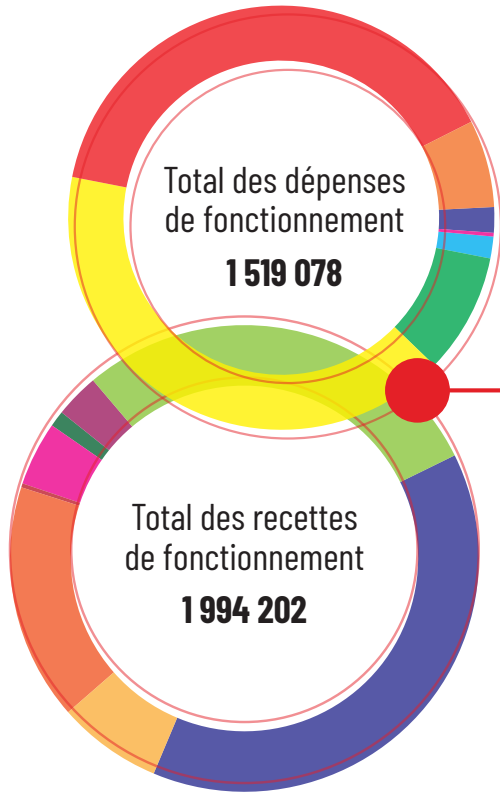
- Taxe foncière propriétés bâties (TFPB) 2025 : **39%** (2024 : 38,06%) plus 2,47%
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB) 2025 : **53%** (2024 : 51,96%) plus 2%

En conclusion, le budget primitif 2025 repose sur des investissements majeurs pour assurer le fonctionnement, l'aménagement et la modernisation de notre commune.

Nous devons, tout comme la prochaine mandature, veiller plus que jamais au maintien de notre capacité d'autofinancement face à une loi de finances 2026 qui risque d'être encore une fois défavorable aux collectivités.

Grâce à notre vigilance quotidienne, nous pouvons envisager l'avenir de notre belle commune avec optimisme.





Charges à caractère général	600 236
Charges de personnel et frais assimilés	618 426
Autres charges de gestion courante	138 390
Charges financières	24 014
Charges exceptionnelles	1 871
Dotation aux amortissements et provisions	30 752
Opérations d'ordre	105 389

LE FONCTIONNEMENT

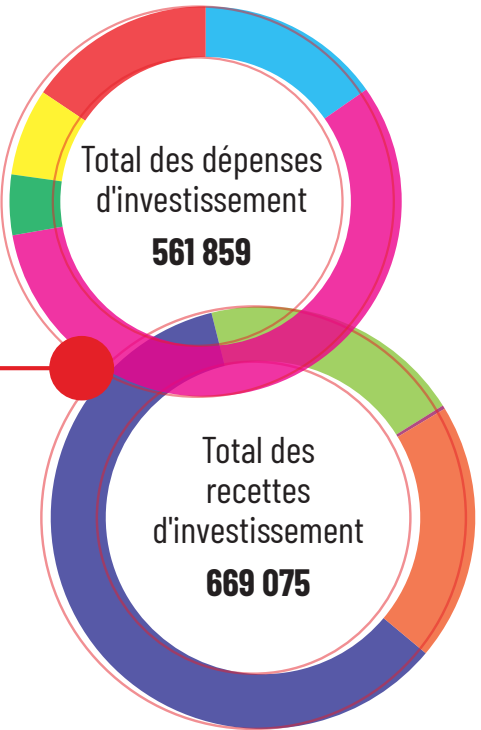
Remboursement charges de personnel	7 707
Produits des services du domaine et ventes diverses	325 095
Impôts et taxes	143 395
Fiscalité locale	772 099
Dotations, subventions et participations	577 479
Autres produits de gestion courante	62 808
Produits exceptionnels	21 070
Opérations d'ordre	84 549

Excédent de fonctionnement 2024	(capacité d'autofinancement brut) 475 124
Excédent de fonctionnement cumulé 2024	1 478 704
Virement à la section investissement pour besoin en financement	479 863
Résultat cumulé 2024	998 841

Emprunts et dettes assimilées	86 884
Immobilisations incorporelles	40 940
Subventions d'investissements versées	28 852
Investissements en cours	320 633
Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	84 550

L'INVESTISSEMENT

Dotations et réserves	400 698
Subventions d'investissement reçues	131 057
Dépôts et cautionnement	1 798
Opérations d'ordre	135 522



Exédent d'investissement 2024	+ 107 216
Déficit d'investissement cumulé 2024	- 51 864